

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11105**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Assurance, Banque, Finance spécialité Vente d'assurances de personnes

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Caen Normandie	Présidente de l'Université de Caen Basse-Normandie, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

313w Vente de produits financiers

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le conseiller en assurances de personne :

- fait souscrire des produits d'assurance de personnes (Assurance-vie, assurance santé, prévoyance, dépendance) auprès d'une clientèle de tous les secteurs socioprofessionnels.
- organise la prospection.
- assure le suivi régulier de sa clientèle (travail sur portefeuille).
- gère la transmission et/ou la résolution des contrats souscrits.
- se conforme aux réglementations déontologiques et juridiques de la profession.
- veille à l'évolution de ces réglementations pendant toute la durée du contrat.
- maîtrise des techniques de prospection en assurance
- maîtrise des techniques de vente liées au secteur de l'assurance
  - maîtrise des outils informatiques de simulation de produits.
- connaissance des procédures administratives et/ou de gestion liées à son activité
  - connaissance des obligations déontologiques et juridiques du métier de conseiller commercial en assurances de personnes

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés pourront exercer leurs compétences au sein de toutes les sociétés assurant la distribution d'assurance avec une prédilection sur l'assurance de personnes. Cela inclut les réseaux salariés des sociétés d'assurances mutualistes ou non-mutualistes, des cabinets de courtage en assurances, des cabinets d'agents généraux en assurances ou bien des sociétés bancaires.

Conseiller commercial en assurances.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Certification accessible aux personnes ayant :

- => un diplôme de niveau III dans les domaines de l'assurance, du commerce, du droit ou de l'économie.
- DUT : Techniques de Commercialisation, Carrières Juridiques
- BTS : Management des unités commerciales, Négociation et relation client, Assurance,
- une deuxième année de Licence (cycle LMD)

=> une expérience professionnelle : **(à partir de septembre 2006)**

Les candidats ayant exercé pendant 3 ans une activité professionnelle dans les domaines de la vente ou de l'assurance peuvent bénéficier de la validation des acquis de l'expérience.

Descriptif des composantes de la certification :

Certification dispensée sur une année universitaire.

350 heures d'enseignements (dont 100 dispensées par des professionnels),

150 heures de projets tuteurés,

14 semaines de stage.

Les enseignements sont répartis en Unités d'Enseignements permettant d'acquérir des ECTS.

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA  
CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Directeur de l'IUT, Responsable de la licence, Chef du département de rattachement (TC Lisieux), Intervenants
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Directeur de l'IUT, Responsable de la licence, Chef du département de rattachement (TC Lisieux), Intervenants
En contrat de professionnalisation	X		Directeur de l'IUT, Responsable de la licence, Chef du département de rattachement (TC Lisieux), Intervenants
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Directeur de l'IUT, Responsable de la licence, Chef du département de rattachement (TC Lisieux), Intervenants, Représentant de la VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 juillet 2008 relatif aux habilitations de l'Université de Caen à délivrer des diplômes nationaux

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

site internet : <http://iut-caen.fr>

##### Lieu(x) de certification :

Université de Caen Basse-Normandie

Esplanade de la Paix

14032 CAEN CEDEX

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Caen

Site universitaire de Lisieux

11 boulevard Jules Ferry

14100 LISIEUX

##### Historique de la certification :

Première création : Arrêté du 30 août 2005 relatif aux habilitations de l'Université de Caen à délivrer des diplômes nationaux